

Le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action du 6 octobre 2006 au Cabinet de Mr. Guy Verhofstadt, Premier Ministre

Le vent et la pluie d'automne, l'interdiction de manifester dans la zone neutre, associés à la déception de ne pas être tous reçus par le Premier Ministre, ont dynamisé les nombreux parents accompagnés de leurs enfants handicapés, ainsi que les représentants des différentes associations, invités à participer au très emblématique sit-in anniversaire de ce 6 octobre 2006. Environ 150 personnes étaient présentes. Cette fois, les médias étaient bien au rendez-vous (avec les télévisions RTL, RTBF, Télébruxelles, ainsi que Radio Nostalgie) et relayaient notre combat depuis le matin avec des reportages radio sur RTBF et Vivacité.

Seule une petite délégation de 5 personnes du GAMP (G.Van Malleghem, A.F.Nyssens, M.Minet, C.Borchgraeve et C.Agoni, plus une personne handicapée) a pu relayer les attentes, les déceptions mais aussi la colère et l'exaspération des familles, et remettre en primeur au conseiller de Premier Ministre, Monsieur Yves Roger accompagné de Madame Philipp, la version provisoire du Livre Blanc qui sera présenté lors du 2ème colloque organisé le 25 octobre 2006 par le député Alain Courtois au Parlement Fédéral, et diffusé prochainement sur Internet.

Nous n'avons pas dû nous étendre sur la question qui nous mobilise, Mr. Roger étant largement documenté (consultation de notre page Internet et vision de l'émission de la RTBF « Mise au Point » du dimanche 1er octobre consacrée en partie au sujet de la grande dépendance) sur le problème aigu de manque de places à Bruxelles pour les personnes handicapées de grande dépendance. D'entrée de jeu, excusant le Premier Ministre retenu par d'autres obligations, Mr. Roger nous a fait part de la compréhension de celui-ci face au ballottage dont nous sommes l'objet depuis un an et au peu d'avancées concrètes engrangées après 14 sit-in. D'emblée, il nous a fait part de la volonté du Premier Ministre d'apporter des ouvertures.

En quelques mots, nous avons resitué la problématique dans son contexte historique et institutionnel, regretté l'absence d'approche globale de la politique des personnes handicapées et dénoncé les incohérences résultant de cette absence de politique concertée (dont le moratoire en Wallonie et l'accueil de 3000 ressortissants français handicapés). Les réponses concrètes que le premier Ministre s'est proposé d'apporter s'articulent autour de 4 pôles :

1. Le Premier Ministre souhaite donner une impulsion à la recherche de solutions en insistant pour que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine conférence interministérielle du 11 octobre - sur le thème « Bien être, sport, famille » - le problème du manque de places. Mr. Roger a participé personnellement à la préparation de cette conférence initiée par Madame Mandaila, secrétaire d'Etat aux familles et aux personnes handicapées, et à laquelle participeront tous les Ministres des entités fédérées concernés de près ou de loin par cette problématique. Une concertation préalable à cette conférence, entre les Ministres fédéraux Messieurs Reynders et Demotte ainsi que Madame Mandaila, devrait aussi permettre de dégager quelques pistes à l'échelon fédéral.
2. Le Comité de Concertation réunissant le Premier Ministre, les Vices Premiers Ministres et les Ministres Présidents de chaque entité fédérée a pris une décision dans le même sens. Ce comité a pour mission de prévenir et de régler au maximum les problèmes de compétences transversales et prend des décisions consensuelles applicables à toutes les entités fédérées. Le mardi 4 octobre « **le Comité de Concertation a décidé sous l'impulsion du Premier Ministre, de créer un groupe de travail en son sein - faisant suite à la conférence interministérielle du 11 octobre - qui sera chargé de définir un plan coordonné de mesures concrètes à prendre en soutien et en aide aux familles confrontées aux problèmes de grande dépendance** ». Cette impulsion se veut une réponse à l'impression de morcellement des compétences et renforcera le débat de la conférence interministérielle. Face aux craintes émises par notre délégation de blocage, de

mise en minorité d'une entité par rapport aux autres, Mr. Roger s'est voulu rassurant précisant qu'il s'agit d'un signal politique fort et que **c'est la 1^{ère} fois que le Comité de Concertation décide de prendre ce genre d'option**. Il a précisé également que le Premier Ministre n'avait pas l'intention de renvoyer cette question aux calendes grecques et qu'il ne pourrait se satisfaire de bonnes intentions car nos difficultés méritent d'être mises sur la table. Quant à une concertation avec le GAMP, pour Mr. Roger cela est une évidence. Il nous faudra établir les modalités de cette concertation.

3. Dans la foulée de notre rencontre avec des représentants du Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Rudy Demotte du 5 mai 2006, le Cabinet du Premier Ministre souhaite que soient approfondies les pistes évoquées dans le cadre des conventions de réadaptation fonctionnelle pour enfants et adolescents (allongement de la durée et de l'âge) ainsi que les projets thérapeutiques de concertation pour la prise en charge et la continuité des soins. Ces pistes seront abordées dans les prochains jours, lors des discussions budgétaires, car elles s'inscrivent dans la marge à dégager au budget INAMI. En ce qui concerne la création de petites entités au sein des MRS et MSP ou groupes de vies pour certaines personnes adultes de grande dépendance (alternative à l'hospitalisation en hôpital psychiatrique), Mr. Roger craint l'interférence avec les autres niveaux de pouvoir, ce qui nécessiterait des conventions.
4. Mr. Roger s'est dit favorable à l'identification des différents handicaps via les statistiques émanant de la « Vierge Noire ». Cette identification permettrait de quantifier les besoins par régions et, sur le plan national, d'établir une programmation. Mr. Roger s'est dit aussi favorable à l'établissement d'un cadastre, estimant que les résistances de l'ordre des médecins (atteinte à la vie privée) à propos du projet BIEF (visant la coordination des informations à caractère médical allant dans le sens d'une centralisation dans un registre national) ne devraient pas être incontournables dans ce cas.

Nous avons attiré l'attention de notre interlocuteur sur d'autres initiatives qui méritent une attention, telles que le BAP (Budget d'Assistance Personnalisée), la reconnaissance du statut de l' « aidant proche » ou le recensement de terrains et bâtiments à réhabiliter afin d'en réserver une partie pour les personnes handicapées.

Nous avons aussi rappelé les mesures d'ordre fiscal discutées lors du sit-in chez le Vice Premier Ministre et Ministre des Finances Didier Reynders et précisé que de très nombreuses pistes figuraient dans notre Livre Blanc.

Mr. Roger s'est dit prêt à nous recevoir après la conférence interministérielle (au cours de laquelle chaque Ministre sera amené à faire des propositions qui devront se traduire pour certaines matières par des accords de coopération) et le colloque du 25 octobre auquel il espère pouvoir participer.

Faudra-t-il renégocier quelque part ? Ce sera vraisemblable vu l'échéance des élections législatives.

Après avoir remercié leurs interlocuteurs pour cet entretien très courtois et insisté pour qu'ils soient leurs porte-parole auprès du Premier Ministre, les membres de la délégation du GAMP ont pu annoncer aux participants du sit-in qui attendaient à l'abri dans le hall du Cabinet, soutenus par les médias, les décisions prises sous l'impulsion du Premier Ministre, à savoir l'assurance que notre problématique serait à l'ordre du jour de la prochaine conférence interministérielle et la création du groupe de travail sur la grande dépendance par le Comité de Concertation.